

DECRET D/2019/ 279 /PRG/SG

PORTANT NOMINATION DE HAUTS CADRES DANS LES INSTITUTIONS
D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution;

Vu la Loi L/2018/N°025/AN du 03 Juillet 2018, portant Organisation Générale de l'Administration Publique ;

Vu le Décret D/2018/067/PRG/SGG du 21 Mai 2018, portant nomination du Premier Ministre, Chef de Gouvernement ;

Vu le Décret D/2018/072/PRG/SGG du 25 Mai 2018, portant structure du Gouvernement ;

Vu le Décret D/2018/073/PRG/SGG du 25 Mai 2018, portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu Décret D/2018/252/PRG/SGG portant Attributions et organisation du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Supérieure ;

DECRETE

Article 1^{er} : Les hauts cadres dont les prénoms et noms suivent sont nommés dans les fonctions ci-après :

1. Université de Nzérékoré :

- **Recteur** : Docteur Oumar KEITA, précédemment Directeur Général de l'Institut Supérieur des Mines et Géologie de Boké ;

2. Université de Kindia :

- **Recteur** : Docteur Daniel LAMAH, précédemment Secrétaire Général de l'Université de Sonfonia ;
- **Secrétaire Général** : Docteur Mamadou Billo DOUMBOUYA, Enseignant-chercheur, Université Gamal Abdel Nasser de Conakry ;

3. Université de Sonfonia :

- **Vice-Recteur chargé des Etudes** : Professeur Momoya SYLLA, ancien Secrétaire Général de l'Université de Labé ;
- **Secrétaire Général** : Docteur Campel CAMARA, précédemment Vice-doyen à la Faculté des Sciences Sociales ;

4. Institut Supérieur des Mines et Géologie de Boké :

- **Directrice Générale : Docteur Diaka SIDIBE**, précédemment Directrice Générale Adjointe du Centre Emergent Mines et Société (Banque Mondiale) de l'Institut Supérieur des Mines et Géologie de Boké, Chef de Département à l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement, la Formation et la Recherche (ANAQ) ;

5. Institut Supérieur de l'Information et de la Communication (ISIC) - Kountia :

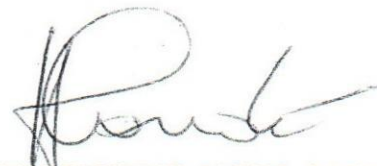
- **Directrice Générale : Professeure Djénabou BARRY**, précédemment Directrice Générale Adjointe du Centre d'Excellence Prévention et Contrôle des Maladies Transmissibles (Banque Mondiale), Directrice du Laboratoire de Recherche Sociétés-Démocratie-Développement Durable, Université de Sonfonia ;

6. Institut Supérieur des Sciences et de Médecine Vétérinaire de Dalaba :

- **Secrétaire Général : Professeur Mamadou Alpha BALDE**, Enseignant-chercheur à l'Institut Supérieur Agronomique et Vétérinaire de Faranah.

Article 2 : Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le **11 OCT 2019**



PROFESSEUR ALPHA CONDE